

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Dimanche 29 Octobre 1989

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
Lieu-Dit "La Rade" à BRIX-50-, dans une prairie.

OBJET DE LA PROCÉDURE

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIF.

Découverte de traces dont l'origine ne peut être expliquée avec certitude.

89307171

| NUMÉRO D'ORDRE | DÉSIGNATION DES PIÈCES |
|----------------|--|
| 1 | Procès-verbal de synthèse |
| 2 | Procès-verbal d'audition de témoin |
| 3 | Procès-verbal d'audition de témoin |
| 4 | Photocopie du registre du cadastre de la Mairie de BRIX-50-. |
| 5 | Planche Photographique |
| 6 | Rapport d'analyse émanant du Centre National d'Etudes Spéciales. |

re

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

| | | | |
|----------------------|--------------------------|---|---|
| DESTINATAIRES | <input type="checkbox"/> | 1 | Monsieur le Préfet de la Manche à.....SAINT-LO. |
| | <input type="checkbox"/> | 1 | Monsieur le Procureur de la République à.....CHERBOURG. |
| | <input type="checkbox"/> | 1 | Général Commandant la Région Aérienne à.....PARIS. |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | 1 | AUX ARCHIVES |

30 **JUIN** 1990
 VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

Vu et transmis Par le Général commandant la Légion de gendarmerie de Basse-Normandie
 Caen; le 5 juillet 1990.

89307171

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour, vingt neuf octobre mil neuf cent quatre vingt neuf, à 14 heures,

nous soussigné(s)

, MDL Chef

OPJ et APJ.

Vu les articles 16 a 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale, rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PREAMBULE

Ce jour dimanche vingt neuf octobre mil neuf cent quatre vingt neuf, à quatorze heures. monsieur , ex-ploitant agricole, demeurant BRIX 50820, personne honorable et de bonne foi, prend contact avec notre unité afin de nous signaler un phénomène inexplicable qu'il a constaté dans son champ sis au lieu-dit "La Rade" à BRIX vendredi 27 Octobre 1989 dans la matinée.

Nantis de ces renseignements, nous nous transportons sur les lieux.

[ETAT DES LIEUX]

Le champ de monsieur est sis au lieu-dit "La Rade" & BRIX, & l'est de la R.N. 13.

On accède à "La Rade" par le CD 46 à partir du lieu-dit "Delasse" & BRIX.

Il s'agit d'une prairie naturelle entourée d'autres champs.

Cette parcelle de terrain porte le N° 1006 sur la plan cadastral relevé à la Mairie de BRIX.

(Pièce N° 1767/4)

La prairie est constituée d'herbe. Le terrain est assez spongieux en raison de la présence de nombreuses sources.

CONSTATATIONS

A 15 heures 30, à notre arrivée sur les lieux, nous constatons les faits suivants,

Le sol du champ de monsieur est brûlé sur une grandeur d'environ 50 a2. La terre de la partie brûlée s'est affaissée d'environ 15 à 20 cm dans le sol.

On distingue deux traces, une assez grande, ressemblant à une paire de lunettes sans bras (2 gros ronds reliés entre eux) et une petite juste à côté. Aucune autre trace n'est visible dans le reste du champ. ou l'herbe est assez haute et très verte.

A l'endroit de la trace, tout est consommé, brûlé. Il n'y a plus aucun reste de végétation. Les racines des herbes ont disparu et sont brûlées.

.../...

Le dessèchement de la terre, à l'endroit de la combustion est tel que le feu a dû être intense. De plus, la terre est totalement craquelée et s'émiette lorsqu'on la touche. L'eau de ce sol à l'origine très humide, très meuble et très spongieux, s'est totalement évaporée.

L'existence d'un feu est matérialisée par le contour de la trace sur lequel les flammes ont léché l'herbe, ce qui est distinctement visible.

Il s'avère que la terre sise à l'endroit de la combustion sent très nettement les hydrocarbures.

La première hypothèse que nous sommes amenés à envisager est qu'il s'agit d'un largage d'hydrocarbures par avion. La hauteur du largage et /r quantité de liquide pourrait expliquer l'affaissement de 15 cm constaté dans le sol. Il est possible que ces hydrocarbures se soient enflammés après avoir été en contact avec la ligne à demi-tension sise dans le champ d'à côté à une cinquantaine de mètres de Zr trace et dans l'alignement de cette dernière. Banc cet incendie a pu être amorcé par la ligne électrique. Il a pu également être instantané suite au choc au sol. Néanmoins, cet incendie a pu être accidentel et allumé bien après le largage du combustible par P^{naï}-prudence d'un chasseur, d'un braconnier ou d'un promeneur laissant par exemple tomber un mégot de cigarette.

MEURES PRISES

Du retour à notre unité, un message "Saphir" N° 350/MR est immédiatement adressé à notre Commandant de Compagnie

Le 29 Octobre 1989, nous nous déplaçons à nouveau sur les lieux avec notre Commandant de Compagnie Adjoint, lequel examine la trace et nous fait prendre des mesures conservatoires la concernant.

Le 30 Octobre 1989 à 14 heures 35, monsieur VELASCOT du C.N.E.S. (Centre National d'Etudes Aérospatiales) de TOULOUSE prend contact avec notre unité par téléphone afin de recueillir de plus amples informations sur nos constatations et nos observations. Monsieur VELASCOT nous questionne sur la personnalité et la crédibilité de monsieur . Il nous demande également de prendre les mesures de sécurité et de protection du site en attendant qu'il prenne une décision quant à son intention d'effectuer un déplacement dans la région.

Le 31 Octobre 89, à 14 heures 30, le personnel du CNES nous fait savoir que la réalité des faits et leur motifent leur arrivée à VALOGNES Jar 1er et 2 Novembre 89 pour étude du phénomène.

Le 1er novembre 89, nous nous rendons à nouveau sur les lieux avec messieurs VELASCOT et LANCIAU du CNES de TOULOUSE afin de leur apporter notre concours.

.../...

La matinée du 1er a été consacrée à des prises de vues photographiques de la trace, à des prises de mesures ainsi qu'à la prise de films vidéo avec étude de la trace, comparaison de différentes mottes de terre (intactes ou brûlées) recherche d'odeurs conduisant à montrer que la terre brûlée sent les hydrocarbures de façon très nette.

L'après-midi, un quadrillage à l'aide de ficelles a été fait pour des relevés topographiques. De nombreux prélèvements ont été effectués par carottage avec tube dans le sol ou directement en prenant de la terre.. D'autres prises de vues ont été faites.

Le 2 Novembre, les deux personnes du CNES ont procédé au cours de la matinée à l'audition de monsieur afin qu'il leur relate ce qu'il a observé au cours des journées précédentes.

Il ont également pris contact avec la station météorologique de MAUPERTUS-50-, qui leur a indiqué la présence de phénomènes orageux pour la période considérée.

L'après-midi, messieurs VELASCOT et LANCIAU, avant de regagner TOULOUSE, nous informent qu'ils enverront un questionnaire détaillé à monsieur , la deuxième témoin des faits qu'ils n'ont pu rencontrer.

Il nous informe que lorsque tous les éléments leur permettant d'éclaircir cette affaire seront en leur possession, ils nous transmettront un rapport détaillé de l'analyse des échantillons prélevés avec une recherche de la nature de l'hydrocarbure existant.

ENQUETE

Le 10 Novembre 89, à 09 heures 00, à son domicile entendons monsieur qui nous relate les circonstances dans lesquelles il a été amené à découvrir le phénomène inexplicable dans son champ. Il a constaté que le sol était brûlé profondément sur une surface d'environ 50 m². Il déclare avoir compris qu'il s'agissait de quelque chose sortant de l'ordinaire.

(Pièce N° 1767/2)

Le 10 novembre 89, à 14 heures 30, au bureau de notre unité, entendons monsieur demeurant à BRIX. Il nous relate le comportement étrange de son chien au cours de la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 octobre 89 vers 02 heures du matin. Il remarque la présence d'un large faisceau lumineux dans le champ de monsieur HEBERT dont l'origine lui est totalement inconnue et demeure inexplicables.

(Pièce N° 1767/3)

Nous annexons à l'audition de monsieur une photocopie du questionnaire que lui a envoyé le CNES avec les réponses qu'il leur a envoyés

Le 22 Mars 90, nous nous rendons à nouveau dans le champ de monsieur , accompagné de notre Commandant de Compagnie . Nous constatons que la situation

n'a guère évolués. La trace est toujours nettement visible et la végétation a du mal à reprendre le dessus.

Ce même jour, nous nous rendons à l'aéroport de MAUPERTUS-50-, où nous rencontrons monsieur , son Directeur. Monsieur nous fait savoir que l'aéroport ferme tous les jours à 21 heures 30 et qu'il lui est impossible de nous dire s'il y a eu un quelconque trafic aérien au cours de la semaine du 23 au 27 octobre 89, voire au cours de la nuit du 26 au 27 Octobre.

Le 24 Mars 90, monsieur ayant pris contact avec monsieur , Directeur du District Aéronautique de DEAUVILLE-SAINT GRATIEN, il nous confirme qu'aucun plan de vol n'a été déposé pour la période considérée ayant trait à notre enquête.

Le 19 Mai 90, notre unité reçoit le rapport d'analyse du CNES de TOULOUSE.

Ce rapport comprend le rapport d'analyse du laboratoire ZLF AQUITAINE de PAU sur les échantillons de terrain et une pièce annexe d'analyse de monsieur , expert près la Cour d'Appel de PAU.

Ces deux analyses différentes tendent à démontrer la présence d'une coupe pétrolière plus lourde que l'essence paraissant correspondre à du pétrole lampant ou à du kérozène, et ce, dans les échantillons de terre prélevés.

Selon le CNES, ce kérozène ne s'explique pas à l'état naturel dans est endroit et a pu être largué d'un aéronef.

De plus, l'incendie a pu être causé par une manifestation orageuse ou par la ligne électrique ayant enflammé des éléments volatiles du terrain ou des gouttellettes d'hydrocarbures entrées à son contact.

Le rapport du CNES est joint à la présente procédure.

(Pièce N° 1767/6)

Le CNES de TOULOUSE nous informe qu'un rapport plus détaillé sera ultérieurement transmis à notre unité.

CLOTURE

Fait et clos à
Le 21 Juin 1990.

Le MDL Chef

Le Gendarme

89 30 7 17 1/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix novembre mil neuf cent quatre vingt neuf, à 09 heures 00, au bureau de notre unité;

nous soussigné(s) Gendarme, Agent de Police Judiciaire

vu les articles20 et 75 à 78..... du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

qui nous déclare:

....."Le samedi 27 Octobre 1989 vers 09 heures 00, je me suis rendu dans mon champ sis au lieu-dit "La Rade" à BRIK-50- pour voir mes bêtes.-----

---En arrivant au champ, j'ai constaté qu le sol était brûlé sur une couche très épaisse. Je sais que cet été, j'ai fait du feu dans ce champ. Les traces sont encore visibles et n'ont rien en commun avec le phénomène que j'ai observé dans mon champ. J'ai tout de suite imaginé que ça sortait de l'ordinaire. J'ai pensé que quelque chose était tombé du ciel comme un météore ou un bout de satellite.-----

---Tout le monde est perplexe quant à l'origine du phénomène, c'est pourquoi j'ai fait appel à vos services.-----

---La trace de brûlure recouvre une surface d'environ 50 mètres carrés. Mes 5 vaches présentes dans le champ ne présentent aucun trouble ni aucune blessure.-----

---Le Samedi avant; soit le 21, en trayant dans un champ, à côté du champ où il y a la trace j'avais remarqué des lueurs n'ayant aucun rapport, à mon avis, avec le phénomène.-----

---Je ne vois rien de plus à vous dire au sujet de cette affaire, tout a été dit dans les journaux.

Le 10 Octobre 1989, à 09 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

La personne entendue
(a signé au carnet de déclarations)

L.A.P.J.

PROCÉDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

N° PIÈCE 3
N° FEUILLET 1/1

89307171 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix novembre mil neuf cent quatre vingt neuf, à 14 heures 30, au bureau de notre unité,
nous soussigné(s) _____, Gendarme, Agent de Police Judiciaire

vu les articles20 et 75 à 78..... du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

qui nous déclare:

""""""""Au cours de la nuit du 25 au 26 Octobre 1989, vers 02 heures 00, j'ai entendu pleurer mon chien dans le cellier et gratter à la porte. Je me suis levé pour le voir. Lorsque je suis sorti dans ma cour, j'ai vu au loin un grand faisceau lumineux. La lumière était très intense. Elle se trouvait au dessus du champ de monsieur HEBERT. Il s'agissait d'un faisceau allant en s'élargissant plus il s'éloignait du sol. Je peux dire qu'aux bords du faisceau, la lumière était bleutée. Lorsque j'ai allumé la lumière, ce faisceau a brusquement disparu. Le faisceau était très large et allait très haut dans le ciel.

---J'ai pensé qu'il s'agissait de braconniers mais cela paraît peu probable. Il ne peut pas s'agir de phares de véhicules. Il ne peut pas s'agir non plus d'un feu en train de se consumer. Le faisceau n'avait pas les caractéristiques d'un feu. Il n'y avait pas de vacillement de flammes. C'était très net. C'est le seul soir où j'ai observé quelque chose. Je n'ai rien revu depuis.

---Je n'ai aucune idée de ce qui a pu arriver. Le phénomène est totalement inexplicable et inexplicable.

---Entre cette fameuse nuit et le samedi matin, monsieur HEBERT n'est pas allé dans son champ. Il se peut que la trace existant dans son champ a été faite la nuit où j'ai vu le faisceau lumineux.

---En ce qui me concerne, je ne suis pas allé voir la trace dans le champ de monsieur _____ Je ne peux donc pas vous donner de détails à ce sujet.

Le 10 Novembre 1989, à 14 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher*

La personne entendue
(a signé au carnet de déclarations)

L'A.P.J.

S E P R A

Veuillez trouver ci-joint le questionnaire dont il était question dans notre courrier du 19/03/84 et qui apparemment ne vous est par parvenu. Dès qu'il vous sera possible renvoyez-le nous complété.



→
CNES 18, avenue Edouard Belin - 31055 TOULOUSE - TEL. 6128 17 62

Ce questionnaire, en complément de l'enquête effectuée sur les lieux vous permettra de mieux cerner la nature du phénomène que vous avez observé.

Acceptez nos excuses pour cette omission et vous remerciant pour votre collaboration nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs salutations.

QUESTIONNAIRE

Cette page et les suivantes sont destinées à être utilisées pour **rédigier** en toute indépendance, la narration de votre observation.

Vous êtes entièrement libre de la forme, du fond et de la durée de votre récit (vous pouvez adjoindre des pages supplémentaires si nécessaire).

Toutefois, si vous estimez avoir déjà fait une telle narration par écrit (dans une correspondance antérieure, par exemple), signalez le et passez tout de suite au questionnaire.

Une narration a été faite à
la gendarmerie

Nous vous demandons de nous fournir un certain nombre de renseignements sur les circonstances et le contenu de votre observation, en répondant au questionnaire suivant.

Il s'agit pour vous de rendre compte de ce que vous avez personnellement fait, vu, entendu, senti, ressenti, etc..., indépendamment de ce que d'autres personnes (ayant ou non participé à la même observation) ont pu vous dire ou vous suggérer, à ce moment-là ou par la suite.

Si certaines questions vous semblent non adéquates ou vous embarrassent pour une raison ou une autre, vous pouvez bien entendu ne pas y répondre. De toute façon, le GEPAN s'engage à respecter le niveau de discrétion que vous désirez.

A - RENSEIGNEMENTS SUR LES CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION

A1. INDICATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

- Indiquer la date et l'heure précise du début de votre observation. Indiquer éventuellement, s'il s'agit d'heure civile, solaire, astronomique ou autre... Donner la précision des indications fournies (par exemple "à un jour près", ou bien "19 h environ", ou bien "19 h à 15 mn près", etc...) :

de 26 octobre 1989 à 2 heures du matin

- Où vous trouviez-vous au moment de l'observation ? Soyez le plus précis possible. Si vous vous êtes déplacé pendant l'observation, indiquez la position au début de l'observation, le type de déplacement (à pied, en avion, en voiture, etc...), la direction et la vitesse approximative de votre déplacement, s'il y a eu plusieurs phases de déplacements (arrêts et départs répétés...):

Sur le seuil de la porte du cellier.
Pas de déplacement.

- Indiquez les conditions météorologiques au moment de l'observation : présence de nuages (description), de vent (force), température (avec quelle précision), précipitation (neige légère, pluie battante, ...) orage éventuel, etc... S'il y a eu une évolution de ces conditions météorologiques peu de temps avant, pendant ou peu de temps après l'observation, indiquez-h :

nuit claire et temps calme,
air certainement humidifié par la
froissure de la nuit.

- Indiquez le type de relief (montagneux, vallonné, par exemple) où vous étiez et le type de sol (sablonneux, rocheux, au autre...), le type d'habitat (en ville, dans un champ près d'un village, près d'une ferme isolée ou loin de toute habitation, ...)

Relief vallonné - Sol tourbe
Près d'une habitation.

- Indiquez s'il y a lieu, la présence de constructions ou d'installations à fonction technique : par exemple production d'énergie (centrale électrique, thermique, nucléaire, ou autre...) ou de matière première (mine, carrière,...), transport d'énergie (lignes électriques à basse, moyenne ou haute tension) au de matériaux (lignes SNCF, aéroports, routes importantes, fleuves, canaux,...), ou consommation d'énergie (usine de tel ou tel type,...) ou tout autre élément qu'il semblerait utile de signaler. Indiquez où se trouvait cette installation par rapport à votre lieu d'observation et si elle se trouvait en activité :

Ligne électrique haute tension

A2. CONDITIONS D'OBSERVATION

- Y avait-il une bonne visibilité dans la région de votre observation ? Par exemple, signalez si vous étiez dans une habitation, ou bien en face de hautes montagnes à proximité, loin ou entouré de bâtiment, ou tout autre raison qui aurait pu limiter votre visibilité en direction ou en profondeur :

Dans le sillage de l'habitation.
Bonne visibilité en profondeur

- Y avait-il, au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus (naturels ou artificiels) dans une direction proche de celle du phénomène non-identifié (par exemple : le soleil, la lune, des étoiles, des planètes, des météorites, des avions, des hélicoptères, des voitures, ou autres...). Si oui, indiquez lesquels et la position relative du phénomène non-identifié par rapport à eux :

non

- Y avait-il des sources de bruits connus au moment de l'observation ? (par exemple, des conversations, des moteurs d'avions ou de voitures, des moteurs électriques, ...). Ces bruits étaient-ils intenses, permanents ? :

non

- Des instrumentations ont-elles été utilisées au moment de l'observation ? (par exemple : observiez-vous visuellement derrière une vitre, éventuellement teintée -de quelle couleur ?-, portiez-vous des lunettes -quel type ?-, en portez-vous habituellement ?, avez-vous utilisé un instrument d'optique ? (jumelle, lunette astronomique, ...) ou un instrument de prise de vue (appareil photo, caméra, ...) ? :

Face au phénomène à l'air.
Pas de lunettes - ou j'en porte très
Ingressifs - non pas d'appareil

- Des **instruments** de mesure et/ou d'enregistrement **ont-ils**, à votre connaissance, été en fonctionnement au moment de l'observation ? (**radar**, détecteur magnétique, poste de radio, ...). **Ont-Us** décelé quelque chose d'anormal à l'époque de l'observation (quelques temps avant, pendant ou quelques temps après) ? :

non

A.3. SITUATION DU TÉMOIN PAR RAPPORT A L'OBSERVATION

Cette partie du questionnaire a pour but d'aider à mieux comprendre les **circonstances** dans lesquelles l'observation fut faite, l'état de préparation au inpréparation, du témoin vis-&-visde *son* observation.

- Age : 6th ans

Profession (si vous avez (eu) plusieurs professions successives, indiquez-les) :

retraité

- Quel type de formation **avez-vous** eu au cours de vos études (par exemple : études primaires, **secondaires**, supérieures, en lettres, en langues, en sciences physiques, chimiques, en médecine, ou autres...) ? :

études primaires -

- Quelle était votre occupation à l'instant précis du début de votre observation ? (par exemple : étiez-vous seul ? Vous promeniez-vous après manger ? Vous rendiez-vous à votre travail ? Seul dans votre voiture ? Ou bien, accompagné d'un collègue, bavardiez-vous ? Sur quel sujet ? ou toute autre possibilité...). Soyez aussi précis et détaillé que possible :

Répondre page suivante SVP

Je me suis levé pour faire uriner
un chien qui grattait à la porte
du cellier, et c'est en ouvrant la
porte que j'ai aperçu le phénomène

- Quelle a été votre première réaction au début de l'observation ?
(par exemple, de la curiosité, de la peur, de la surprise, ...)
Si vos réactions ont évolué au cours de l'observation détaillez-les :

Curiosité et surprise

- Quelle a été votre PREMIERE idée quant à la nature de ce que vous observiez ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Si oui, lequel ?
Quand et pourquoi avez-vous renoncé à cette interprétation ?

J'ai pensé au début à des
draconiens en fuite.
Par la suite j'ai renoncé à
cette interprétation par l'absence de
champs lumineux.

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous à ce genre de
phénomènes (non-identifiés) ? Avez-vous une opinion précise à ce
sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Pas d'opinion mais après
tout pourquoi n'existeraient-ils pas
des extra. terrestres.

- Cette opinion a-t-elle été modifiée par votre observation ? Si oui, comment la formuleriez-vous maintenant ?

L'homme a déliné car il ou
 peut tout imaginer

- A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ?

A ma compagne

- Si une personne doutait de la réalité de votre observation, que lui répondriez-vous ?

Rien. J'ai vu, un point c'est
 tout

- Quel type d'activité extraprofessionnelle aimez-vous pratiquer ? (par exemple : le hricoiage, le jardinage, le sport -lequel- , la lecture, la musique, ou autre...) ? Quel type de livre lisez-vous de préférence (par exemple : romans d'aventures, d'amour, policiers, ou bien les essais philosophiques, les ouvrages de vulgarisation scientifique, ou autres....) ?

Le jardinage. La hêche
 Les livres de géo

- Ces activités extraprofessionnelles ou ces lectures ont-elles été modifiées par votre *observation?

non

- Pensez-vous que l'existence de civilisations extra-terrestres serait incompatible avec les idées couramment admises sur le destin de l'homme sur son rôle sur la Terre ? Pensez-vous qu'elle soit incompatible avec l'enseignement des Eglises, avec le rôle de Dieu dans la création du Monde ?

non -

non

- Pensez-vous que la Science permettra de comprendre totalement l'Univers ? si vous ne le pensez pas, expliquez pourquoi. Pensez-vous que la Science pourra expliquer votre observation ? Pourra-t-elle, à votre avis, expliquer tous les phénomènes aérospatiaux non-identifiés ?

Certainement

je ne sais.

Difficile à répondre. Peut-être.

B - RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTENU DE L'OBSERVATION

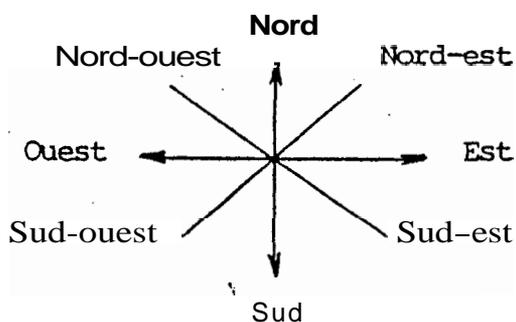
B1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE DEBUT ET LA FIN DE L'OBSERVATION

- Comment vous êtes-vous rendu compte de la présence du phénomène ? (par exemple : un bruit a attiré votre attention, ou bien une lumière est apparue dans votre champ de vision, ou bien vous vous êtes retourné par hasard et avez aperçu la lumière, ou autre(s) circonstance(s)) :

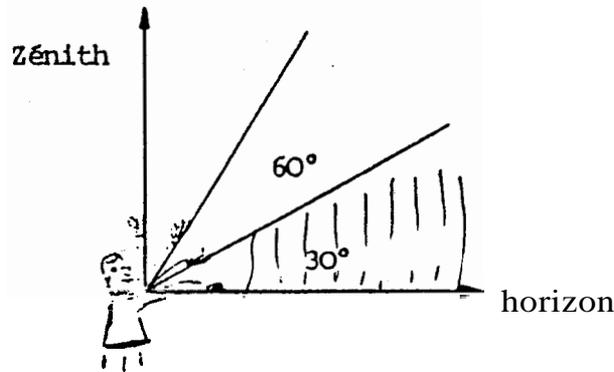
Lumière apparue dans mon champ de vision

- Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? Indiquez si possible cette direction par rapport au Nord sur le graphique ci-dessous. A défaut, indiquez cette direction par rapport à des objets (village, maison, carrefour, ...) fixes dans le paysage. Si vos souvenirs ne sont pas très précis à ce sujet, indiquez l'*récision (par exemple : probablement vers le Nord-Est) :

Est. Ouest.



- Vous souvenez-vous à quelle hauteur dans le ciel se trouvait initialement le phénomène ? Indiquez si possible cette hauteur sur le graphique ci-joint :



- Le phénomène s'est-il manifesté à un moment ou à un autre devant un objet connu, éloigné de vous d'une distance connue : par exemple, devant une maison, des arbres, des collines, montagnes, ou autres... ? Si oui, à quelle distance se trouvait cet objet connu ?

Par-dessus une haie
300m environ.

- Quelle a été la distance minimale vous séparant du phénomène au cours de votre observation ? Quelle est la précision de votre estimation ? (par exemple : distance minimale entre 100 et 200 mètres,...) :

300 m

- Quelle a été la durée estimée de votre observation ? Quelle est, d'après vous la précision de cette estimation ? (par exemple : 10 minutes à 3 minutes près,...) :

1 minute

- Qu'est ce qui a fait cesser votre observation ? Et, comment se comportait le phénomène au moment où vous avez cessé de l'observer ? Soyez aussi précis que possible : par exemple "j'ai continué ma route alors que le phénomène restait immobile dans telle direction, à telle distance approximative", ou bien "le phénomène s'est déplacé rapidement dans telle direction en s'estompant dans l'obscurité et lorsqu'il en est disparu, j'ai été me coucher", ou bien "le phénomène lumineux s'est

éteint d'un seul coup", ou toute autre description des circonstances :

C'est en ~~allant~~ la lumière du
cellier pour voir si le chien
venait que le phénomène a
duré.

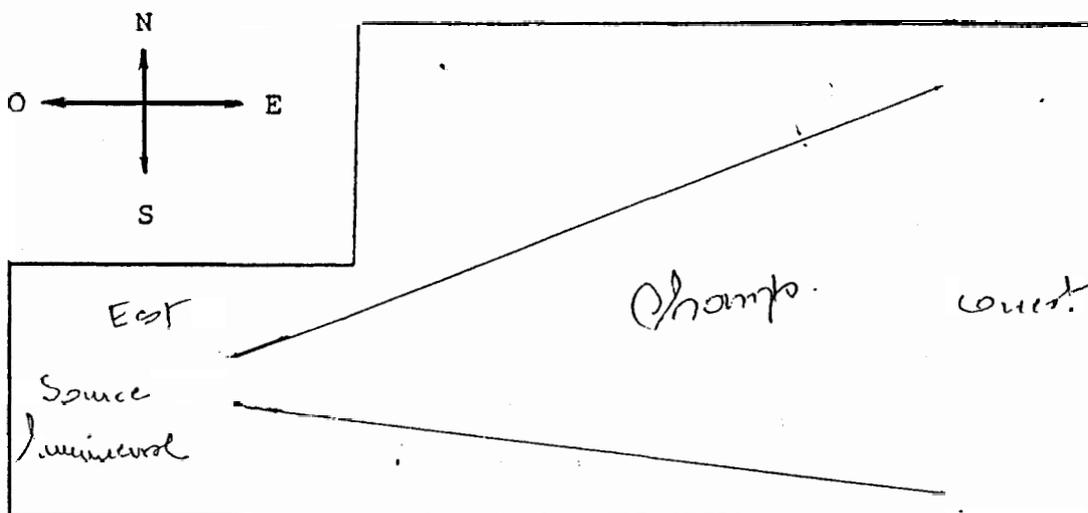
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE

Certains phénomènes sont complexes et donnent lieu à l'observation de plusieurs formes visibles, soit simultanément, soit successivement. Les formes visibles peuvent être soit du même type, soit de types différents. Le questionnaire est conçu de façon à décrire séparément et en détail chaque type de forme visible, à indiquer combien de formes visibles de chaque type ont été observées, puis à décrire les évolutions relatives dans le temps et dans l'espace de ces formes.

Chaque type de forme visible doit donc être tout d'abord décrit en détail comme s'il était seul. En particulier, s'il y a changement d'apparence, chaque phase du changement sera d'abord décrite indépendamment de celles qui suivent ou qui précèdent.

1er type de forme visible

- Description de la trajectoire (par exemple : immobile avec départ soudain, ou bien rectiligne, ou bien en spirale en montant vers le Sud, ou en cercle, à la verticale de tel village). On peut éventuellement s'aider du graphique ci-dessous pour dessiner l'évolution :



- Types de vitesse (par exemple : régulière, ou bien à accélérations rapides, ou à changements brusques, ou autres. ..) :

régulière

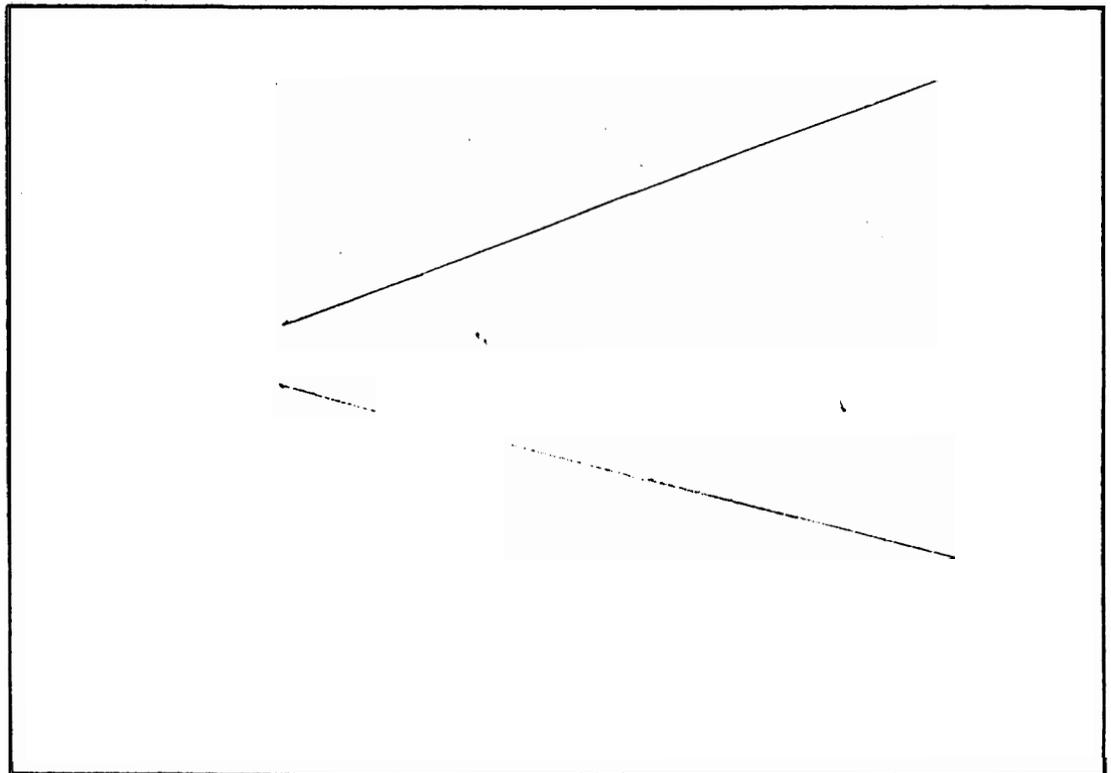
- Précisez le **type** de netteté du **contour** (par exemple : contour très net, ou flou, vague, ou autre...) :

Contour très net

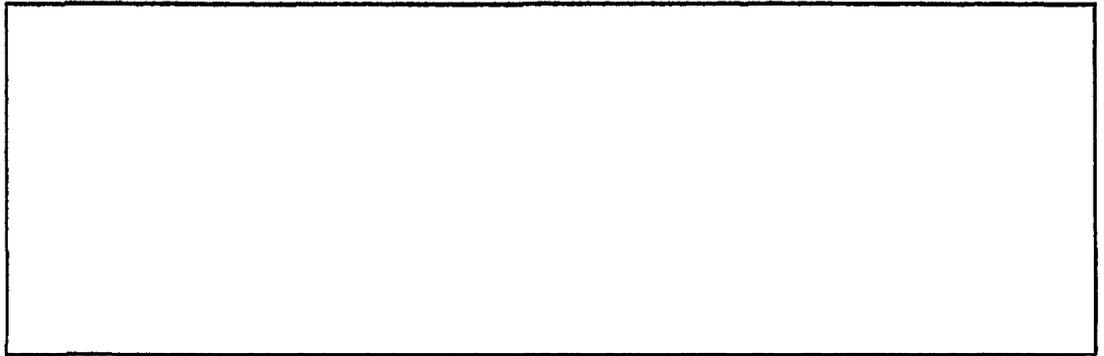
- Type de transparence (par exemple : forme transparente ou translucide, ou opaque, ou autre...) :

Je dirais un peu opaque

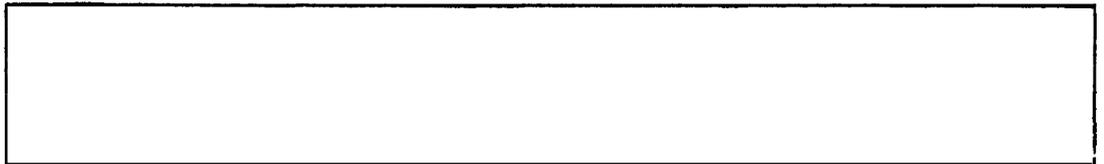
- **Type de forme** : par exemple forme régulière (comparée à une forme géométrique simple) ou complexe (soyez détaillé mais si vous n'êtes pas sûr de vous ou si vos souvenirs ne sont pas assez précis, dites-le : par exemple, souvenir trop imprécis, ou bien je ne suis pas sûr). Eventuellement, faites un dessin :



- Décrire la couleur (vert, bleu, rouge, ocre, blanc,...) s'il y a plusieurs couleurs dans la même forme, les préciser en indiquant leurs positions et intensités relatives. Au besoin s'aider d'un dessin :

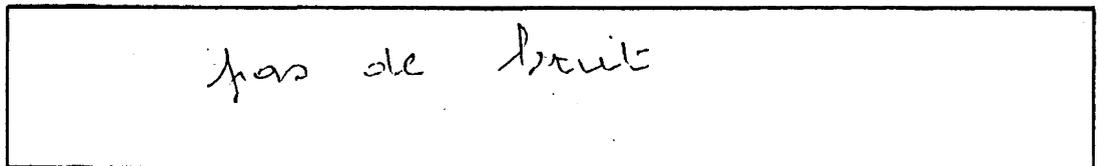


- a Indiquer la luminosité (par exemple : la luminosité intense, ou bien aussi lumineux que le soleil, ou bien peu contrasté *sur* le fond de ciel, ou autre...) Indiquer, si vous l'avez remarqué, si cette luminosité créait une ombre ou pas :

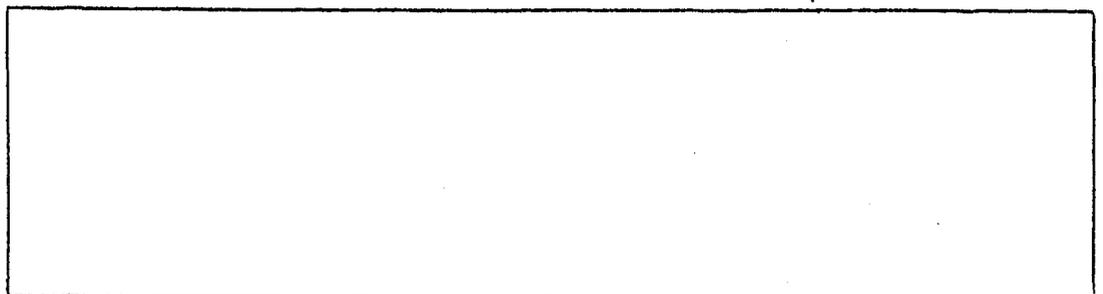


- Si vous l'avez remarqué, indiquez si cette forme visible faisait du bruit (par exemple, forme lumineuse silencieuse ou accompagnée d'un bruit strident, ou je ne me souviens pas, ...) :

pas de bruit



- Dans la phase en cours de description, le phénomène ressemblait-il à un objet connu ? Si oui, lequel ? Y ressemblait-il un peu ou beaucoup ? (par exemple, ressemblait un peu à la Lune, ou beaucoup à un ballon de rugby, ...) :



- Avez-vous discerné des **détails** autour de la forme visible ? Si **oui**, lesquels ? (par **exemple** : **pas** de détails **externes** discernables, ou bien, il y avait des **rayons** ou des **faisceaux lumineux** vers le sol ou jusqu'au sol, ou une **trainée lumineuse**, ou autre.. .) Eventuellement, s'aider d'un **dessin** :

Faisceau lumineux vers le sol -
 jusqu'au sol je ne sais où
 fait d'une traie -

- Avez-vous discerné des **détails** SUR la forme visible ? Si oui, lesquels ? (par **exemple**, pas de **détails précis**, ou bien, il y avait des **bandes** sombres **parallèles** entre elles, ou bien, il y avait quatre **taches** rondes ou carrées de **couleur** jaune clair régulièrement espacées, ou autre.. .) Eventuellement, s'aider d'un **dessin** :

Pas de détails -

- Pouvez-vous estimer la **taille** de cette forme visible en désignant un objet connu et en indiquant à quelle distance il aurait la **même** taille que la forme visible ? (par **exemple**, une voiture à 100 m, ou bien, une balle de tennis à 10 m, ou autre **comparaison**...) :

- Il y a-t-il eu au cours de l'observation, plusieurs formes du même type que celui qui vient d'être décrit ? Si oui, combien ? :

non

- S'il y a eu plusieurs formes visibles au cours de l'observation, décrire en détail leurs évolutions relatives : par exemple, une forme de type 1 et deux formes du type 2 sont apparues côte à côte et ont disparu en même temps, ou bien, une forme du type 1 est apparue pendant 2 minutes puis s'est transformée sur place en une forme du type 2 qui a disparu au bout de 3 minutes, ou toute autre évolution que vous auriez observée.... :

J'observe un champ intense de
 lumière qui a disparu quand
 j'ai allumé la cour.

B3. AUTRES ASPECTS DU PHENOMENE

Vous allez décrire maintenant les effets du phénomène sur l'environnement, s'il y en a eu. L'environnement désigne ici le sol, la végétation, les animaux, les hommes, aussi bien que les systèmes électriques, les machines, les moteurs, etc...

Les effets quant à eux, peuvent être physiques à proprement parler, ou physiologiques ou encore d'ordre psychologiques (effets sur le comportement).

- Y a-t-il eu des effets passagers (c'est à dire qui disparaissent avec le phénomène) ? Lesquels ? :

a Y a-t-il eu des effets durables (c'est à dire qui persistent rotamment après la disparition du phénomène) ? Lesquels ? :

Une explosion s'est produite
le 20 janvier avec flammes de
plusieurs mètres.

a Y a-t-il des aspects de l'observation qui n'ont pas été mentionnés dans le questionnaire ? Si oui, décrivez-les :

Il n'est pas facile de parler
d'effets dus à ce phénomène
car ce qui a été constaté
par la suite ne l'a été
que deux jours après.
A intense lumière dans la nuit
du mercredi au jeudi et le
constat sur la végétation le
samedi.

Effets sur la végétation :
terre brûlée et solatilisée sur
une surface de 50m² et sur
une profondeur de 20cm.
Mais peut-être l'air le rapproche-
ment entre cet état de choses
nul ne le sait car personne n'a vu la terre
disparaître.

B4. AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Donnez-nous votre **nom**, votre **adresse** et le **cas** échéant, votre **numéro de téléphone** :

M. Amieur

- Y a-t-il eu d'autres **témoins** de votre observation ? Si oui, indiquez leurs liens éventuels (familier, professionnel, ou autre...) avec vous. Donnez si possible leurs **noms**, **adresses** et **numéros de téléphone** :

non.

- Quel niveau de **discretion** désirez-vous que nous gardions vis-à-vis de votre témoignage ? (par exemple : "ne jamais parler du contenu de votre observation", ou bien, "citer **sans préciser** la date, le lieu et le nom du témoin", ou "en citant la date et le lieu mais pas le nom du témoin", ou tout autre **solution** qui vous conviendrait :

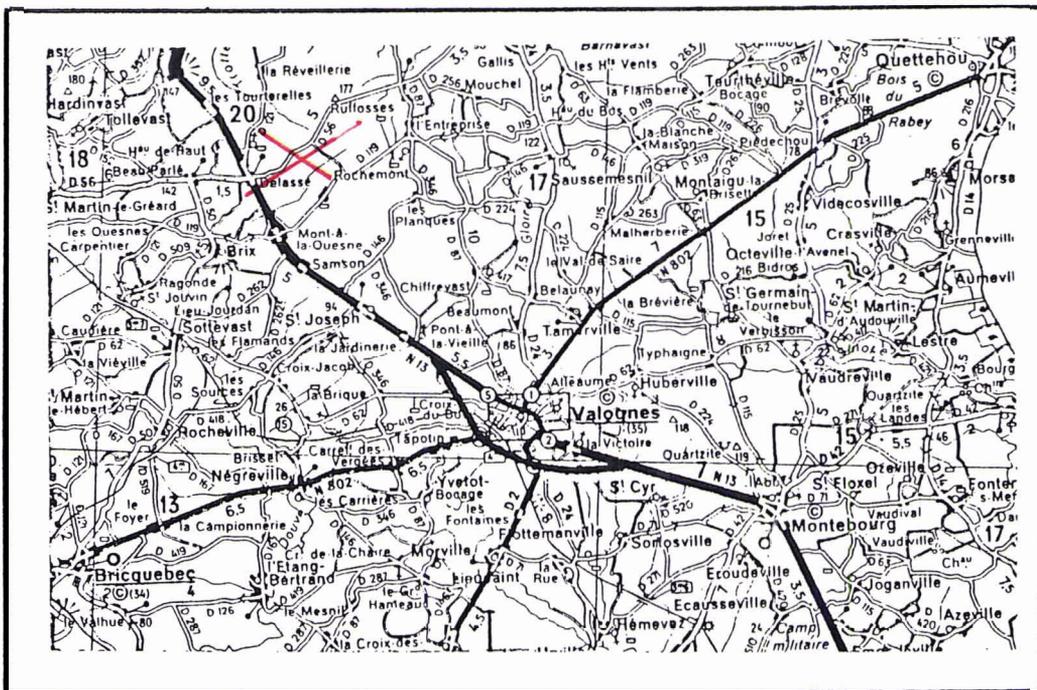
Ceci peut rentrer dans le fait de précieuses observations et non identifiées mais je ne donne aucun commentaire sur ma personne ne soit fait.

BRIGADE

DE

89307171

PLAN DE SITUATION



Proces-Verbal N° 1767 du 29 Octobre 1989

Affaire

Trace suspecte de portion de terre brûlée dans un champs sis à 'La Rade' à BRIX 50820 et appartenant à monsieur , demurant BRIX 50820

PRISE DE VUE N°

1

Vue éloignée de l'ensem-
de la trace découverte dans
le champ.

Elle s'étend sur une gran-
deur d'environ 50 m2

Entrée du champ.



PRISE DE VUE N°

2

Vue de la trace depuis
l'entrée de la propriété

PRISE DE VUE N°

3

Vue de la trace du côté
opposé à l'entrée du
champ.
On distingue nettement
la forme pour le moins
étrange de cette dernière.

Au fond, on remarque la
présence d'une ligne à de-
mi-tension s'étendant à une trent-
taine de mètres de la tra-
ce, et susceptible d'avoir
pu amorcer un incendie



PRISE DE VUE N° 4

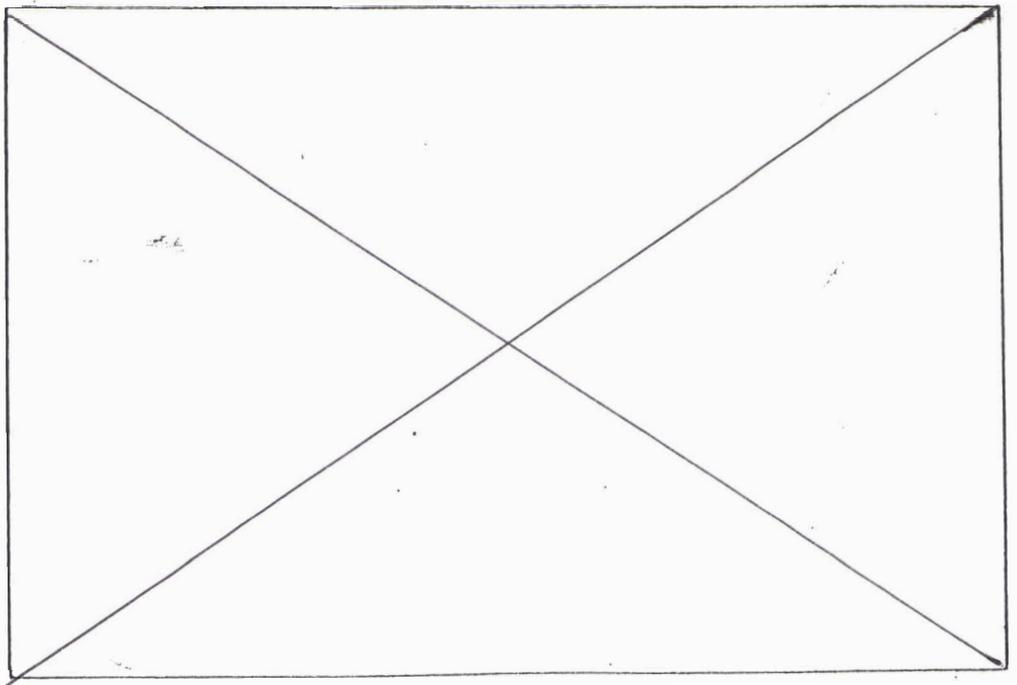
Vue rapprochée de la trace a@. On constate que la terre s'est affaissée sur environ 15 cm. De même, il est visible qu'un incendie a eu lieu les flammes ayant léchées l'herbe du champs sise sur le pourtour de la trace.



PRISE DE VUE N° 5

Vue d'une petite trace indépendante de Ce grande. Elle est sise entre la grande trace et la Ligne à demi-tension; dans le prolongement de cette grande trace.

PRISE DE VUE N°



TOULOUSE, le 15 MAI 1990

ET/EO/SC/SEPRA - N° 21

Brigade de Gendarmerie

Recherche et Applications

Monsieur le Commandant,

Veillez tout d'abord nous excuser pour l'important retard avec lequel nous répondons à votre attente et suite à notre intervention, mais nous ne disposons pas de l'ensemble des éléments nécessaires à la conclusion de cette enquête. Cependant nous sommes à présent en mesure de vous faire parvenir les résultats des expertises et nos conclusions sur l'origine de la trace de la terre brûlée découverte à BRIX.

Notre analyse comporte plusieurs volets s'appuyant sur des vérifications et des analyses réalisées auprès de services et d'experts compétents.

Sur les témoignages, les témoins et les circonstances de la découverte. A l'évidence, le témoin direct de l'observation du phénomène lumineux est un homme qui n'a pas d'attente particulière sur le phénomène. Il relate simplement les faits, décrit ce qu'il voit et ne tire pas de conclusion hasardeuse ni spéculative. Son témoignage accredité l'hypothèse d'un événement non provoqué de sa part ou de son entourage. Le propriétaire du champ par contre qui n'a pas été directement témoin, à sans doute non intentionnellement exploité cette affaire pour obtenir une petite célébrité locale. Il a malheureusement de ce fait amplifié auprès des médias cet événement.

Sur la vérification des données concernant l'environnement physique il apparaît, que la météorologie peut nous fournir une indication sur le facteur déclenchant de l'incendie causé par une probable manifestation orageuse durant cette période. La ligne électrique située à quelques dizaines de mètres de la trace pouvant générer des étincelles ayant enflammé les éléments volatiles émanant de cette partie du terrain.

Enfin sur l'origine de cette trace les analyses effectuées auprès des laboratoires nous indiquent la présence de composés hydrocarbures de type kérosène qui ne s'expliquent pas à l'état naturel à cet endroit. Il se pourrait que ceux-ci aient été apportés par voie terrestre, soit autre hypothèse, largués d'un aéronef volant à basse altitude et très lentement.

Nous vous ferons parvenir ultérieurement le rapport complet concernant cette enquête. Nous espérons que les éléments fournis vous permettrons la poursuite de vos investigations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions encore une fois de votre aimable accueil et de l'efficace collaboration entre la Gendarmerie Nationale et le Centre National d'Etudes Spatiales.

Recevez, Monsieur le Commandant, mes respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA

Jean Jacques VELASCO

centre national d'études spatiales



Boussens, le 3 Janvier 1990

société nationale elf aquitaine (production)

société anonyme au capital de 1 055 000 000 F .

adresse postale : Boussens 31360 Saint-Martory
téléphone : - 33 - 61.97.80.00
télex : SNEA 530 385 F - SNEARA 530 196 F (DREA)
télégraphe : SNEA(P) Saint-Gaudens

SEPRA
10 JAN. 1990
CENTRE NATIONAL DES ETUDES SPACIALES
18, avenue Edouard Belin
31055 - TOULOUSE CEDEX
Attention M. VELASCO Jean-Jacques

v/réf.

n/réf. EP/S/PRO/RES - N° 90/2.3 - JPC/go

objet : Analyses d'échantillons de terrain

Monsieur,

Les échantillons qui nous ont été confiés proviennent d'un site de la Manche. Le sol à cet endroit présentait une trace de brûlure superficielle. La question posée était de mettre en évidence, par rapport à des échantillons témoins, la présence d'hydrocarbures liquides à l'endroit de la trace.

Pour cela nous avons :

5 prélèvements carottes dont 1 témoin
4 prélèvements vrac dont 1 témoin

Des analyses que nous avons effectuées nous pouvons dégager les points suivants :

- Le sol n'est pas imprégné d'hydrocarbures liquides (même dans les carottes nous n'avons pas pu les mettre en évidence).
- Les échantillons sont riches en matière organique insoluble.
- Le terrain est constitué principalement d'une argile silteuse.
- Les argiles du terrain n'ont subi (à part peut-être en surface où elles ont été chauffées) aucune modification à l'intérieur de la trace.

Nous avons utilisé les méthodes suivantes :

1. extraction au CCl₄ et spectrométrie Infra-Rouge pour la détection des hydrocarbures liquides.
2. dosages du carbone organique total (COT), carbone organique insoluble (COI) et soufre.
3. diffractométrie de rayons X (roche totale et argiles).

Les teneurs en COT, COI et soufre sont reportés sur le schéma de repérage. (Annexe 1).

La forte proportion de matière organique est en relation avec le caractère tourbeux du terrain. L'hypothèse d'une accumulation locale de gaz qui aurait brûlé ne peut pas être rejetée. C'est, je crois, ce que vous aviez donné comme première explication.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

J.P. : 1 annexe

NOTE TECHNIQUE

I - PROCÉDE ANALYTIQUE :

Chromatographie de l'espace de tête dynamique par désorption thermique des constituants volatils des échantillons sous courant d'azote et concentration de ces produits *sur* un piège cryogénique refroidi à -150°C .

A la fin de la phase de désorption (30 minutes à 140°C , le piège cryogénique est réchauffé brutalement à 170°C et les condensats sont injectés dans le chromatographe.

Colonne : capillaire 50 m BP5 (apolaire, équivalent SE 54)

Gaz vecteur : azote

Température four : isotherme 100°C

Température détecteur : 200°C

II - TRAITEMENT DES ÉCHANTILLONS :

Avant analyse chromatographique, une fraction de chaque prélèvement a été séchée sur anhydride phosphorique afin d'en éliminer l'humidité. Ce traitement a été effectué en piluliers scellés, en limitant le volume gazeux au maximum. Il était nécessaire de sécher les échantillons, l'eau dégradant très rapidement les colonnes chromatographiques.

III - RESULTATS :

A) Ne **connaissant** pas à priori les teneurs en **constituants** volatils des 11 échantillons, **nous** avons fait une **première** analyse en utilisant entre 100 et 200 mg de terre à chaque fois.

Ce premier passage a **permis** de noter dans tous les cas, mais à des degrés plus ou moins marqués, la présence de constituants **très** volatils, dont les principaux **correspondent** à de l'**éthanol** et du méthanol issus de la **fermentation** des matières organiques **abondantes** dans les échantillons. Ces alcools sont **accompagnés** d'autres produits de dégradation **indéterminés**.

Dans ces **conditions**, quelques pics **élus** plus tardivement apparaissent, dont certains **pourraient** avoir des temps de **rétenion** correspondant à des alcanes de longueurs de **chaîne comprises** entre 6 et 11 **atomes** de carbone.

Pour comparaison, nous **avons** chromatographié dans les mêmes **conditions** deux **mélanges** artificiels d'alcanes en C₆ - C₈ - C₁₀ et C₁₁ ainsi qu'une **essence** pour automobiles ("Super").

B) Nous **avons** donc **ré-analysé** l'ensemble de ces échantillons en utilisant une plus grande prise d'essai (500 à 800 **mg environ**).

Les **chromatogrammes** montrent effectivement dans presque tous les échantillons la présence de pics des **hydrocarbures** recherchés.

CONCLUSION

Il s'agit d'une coupe pétrolière plus lourde que l'essence automobile.
Elle paraît correspondre à du pétrole lampant ou "kérosène".

Le Directeur,

NUMÉRO
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | 2 |
| <input type="checkbox"/> | |

Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau défense-Opérations B...PARIS.